

TUTORIEL DR (Déclaration de Récolte) DREV (Déclaration de Revendication)

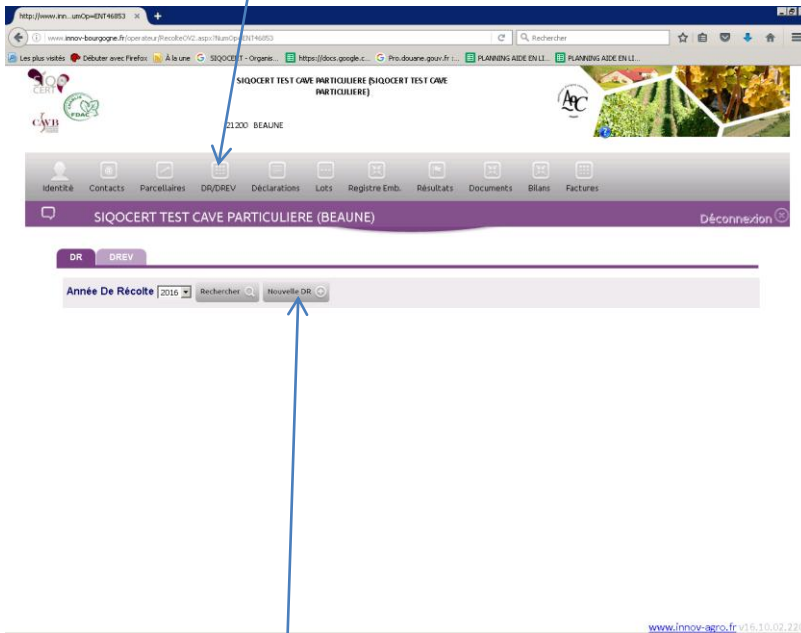
1 Vous êtes une cave particulière	2
1.1 DR DREV partielles.....	3
1.1.1 DR partielle	3
1.1.1.1 Ajout d'une colonne	4
1.1.1.2 Import produanes	6
1.1.1.3 Récolte n-1	7
1.1.2 DREV partielle.....	9
1.1.3 Paiement des factures.....	13
1.2 DR DREV totales	14
1.2.1 DR totale.....	14
1.2.2 DREV totale.....	18
1.2.3 Paiement des factures.....	23

Si vous rencontrez des problèmes d'ouverture de fenêtres, c'est que vous avez un problème de popup. Vous reportez au tutoriel popup également disponible sur notre site ou auprès de nos services.

1 Vous êtes une cave particulière

Vous rentrez avec vos codes d'accès sur le site <http://www.innov-bourgogne.fr>

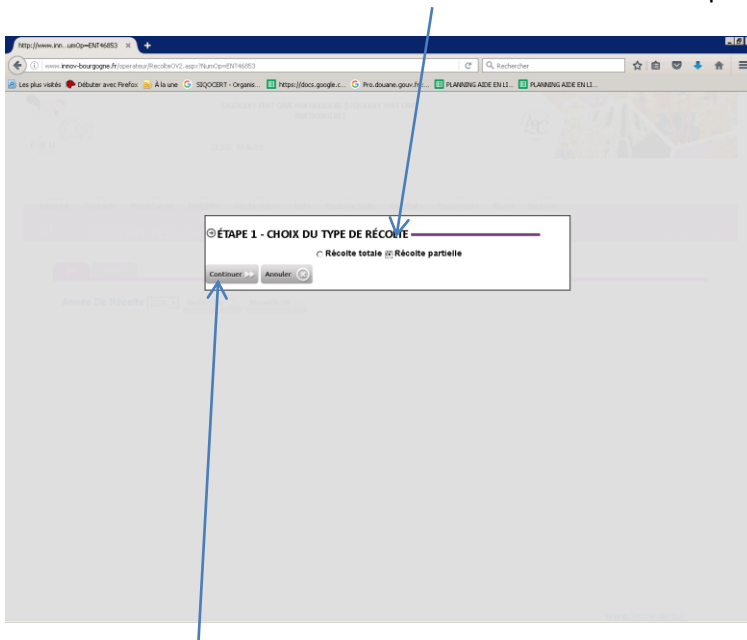
Vous cliquez sur l'onglet DR DREV



Puis sur le bouton « Nouvelle DR », l'écran suivant apparaît.

Vous cochez la DR que vous souhaitez faire :

- Récolte partielle : si vous souhaitez **seulement déclarer** vos vins nouveaux
- Récolte totale : si vous souhaitez déclarer tous vos produits



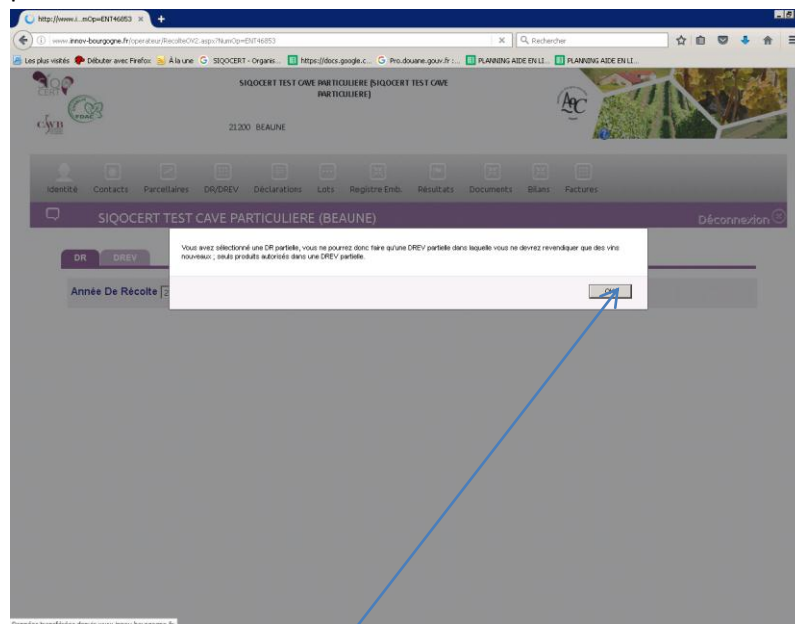
Écran Type de DR

Une fois votre choix fait, vous cliquez sur le bouton « continuer »

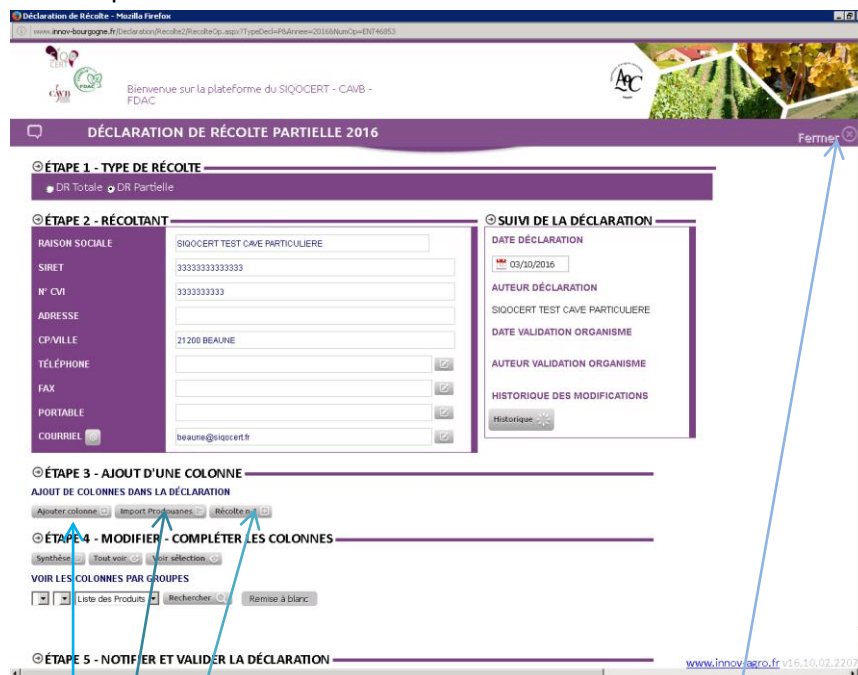
1.1 DR DREV partielles

1.1.1 DR partielle

Un message vous rappelle qu'ayant sélectionné DR partielle, vous ne pourrez faire qu'une DREV partielle où seuls les vins nouveaux sont autorisés.



Vous cliquez sur le bouton Ok



Dans le cas où vous vous seriez trompé, vous cliquez sur fermer. Et vous revenez à l'écran où il faut choisir le type de DR.

Si vous êtes d'accord vous allez soit cliquer sur

« Ajouter_colonne » pour saisir votre DR ou

« import prodouanes » pour importer ce que vous avez déjà saisi sur prodouanes, cela vous évitez la double saisie (export sous format excel cf page 6) ou

« Récolte n-1 » cela vous affiche toutes vos colonnes de l'an dernier

1.1.1.1 Ajout d'une colonne

Vous tapez le nom du produit, une liste intuitive apparait au fur et à mesure qui vous permet également de sélectionner le produit.

Vous complétez les lignes qui vous sont nécessaires : nature, mentions valorisante, zone viticole, superficie...

Écran COLONNE

Quand vous avez terminé vous cliquez sur le bouton « valider »

Si la colonne est mal renseignée vous ne pouvez pas la valider.

Un message d'erreur s'affiche alors dans la ligne « Erreur ». Il faut corriger le problème puis valider à nouveau.

Déclaration de Récolte - Mozilla Firefox
www.innov-bourgogne.fr/Declaration/Recolte2/RecolteOp.aspx?TypeDeclaP&Année=2017&NumOp=ENT4853

Bienvenue sur la plateforme du SIQOCERT - CAVB - FDAC

DÉCLARATION DE RÉCOLTE PARTIELLE 2017 Fermer

TÉLÉPHONE
FAX
PORTABLE
COURRIEL

AUTEUR VALIDATION ORGANISME
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS
Historique

ÉTAPE 3 - AJOUT D'UNE COLONNE
AJOUT DE COLONNES DANS LA DÉCLARATION
Ajouter colonnes Import Produits Recolte n-1

ÉTAPE 4 - MODIFIER - COMPLÉTER LES COLONNES
Synthèse Tout voir Voir sélection

VOIR LES COLONNES PAR GROUPES
ODG BEAUJOLAIS ET BEAUJOLAIS VILLAGES Beaujolais Liste des Produits Rechercher Remise à blanc

N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)
1	Beaujolais rouge nouveau ou primeur	2	40

ÉTAPE 5 - NOTIFIER ET VALIDER LA DÉCLARATION
Brouillon Déposer définitivement Annuler

www.innov-agro.fr v17.11.13.2306

La colonne apparaît

Vous refaites la procédure « Ajout d'une colonne » autant de fois que nécessaire.

Déclaration de Récolte - Mozilla Firefox
www.innov-bourgogne.fr/Declaration/Recolte2/RecolteOp.aspx?TypeDeclaP&Année=2017&NumOp=ENT4853

Bienvenue sur la plateforme du SIQOCERT - CAVB - FDAC

DÉCLARATION DE RÉCOLTE PARTIELLE 2017 Fermer

TÉLÉPHONE
FAX
PORTABLE
COURRIEL

AUTEUR VALIDATION ORGANISME
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS
Historique

ÉTAPE 3 - AJOUT D'UNE COLONNE
AJOUT DE COLONNES DANS LA DÉCLARATION
Ajouter colonnes Import Produits Recolte n-1

ÉTAPE 4 - MODIFIER - COMPLÉTER LES COLONNES
Synthèse Tout voir Voir sélection

VOIR LES COLONNES PAR GROUPES
Liste des ODG Liste des AOC Liste des Produits Rechercher Remise à blanc

N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)	N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)
1	Beaujolais rouge nouveau ou primeur	2	40	2	Macon blanc primeur	1	40

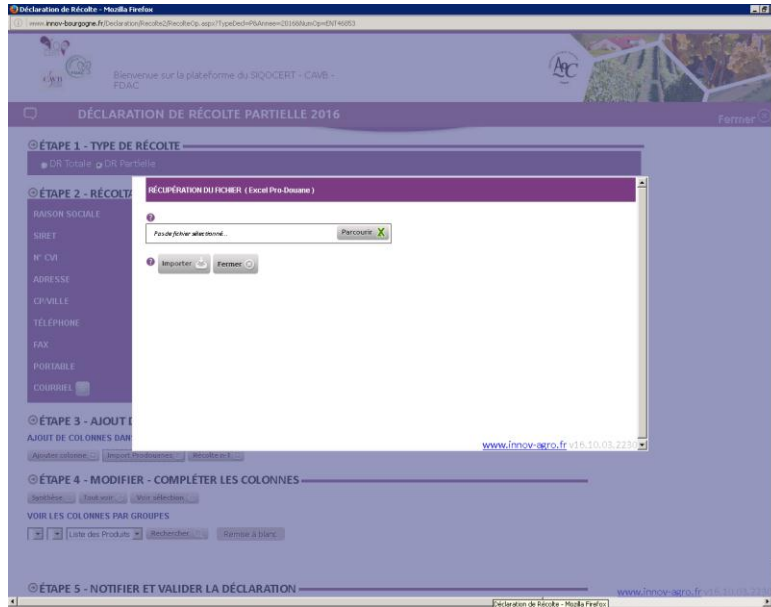
ÉTAPE 5 - NOTIFIER ET VALIDER LA DÉCLARATION
Brouillon Déposer définitivement Annuler

www.innov-agro.fr v17.11.13.2306

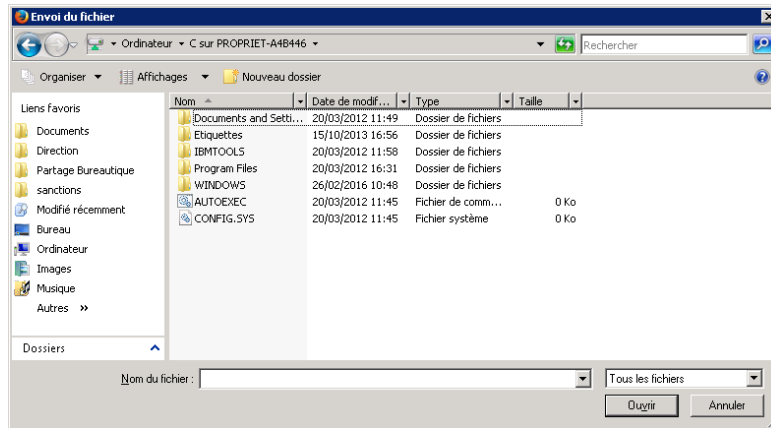
Significations des boutons :

- Le 1^{er} permet de visualiser
- Le 2^{ème} de modifier
- Le 3^{ème} de supprimer totalement la colonne

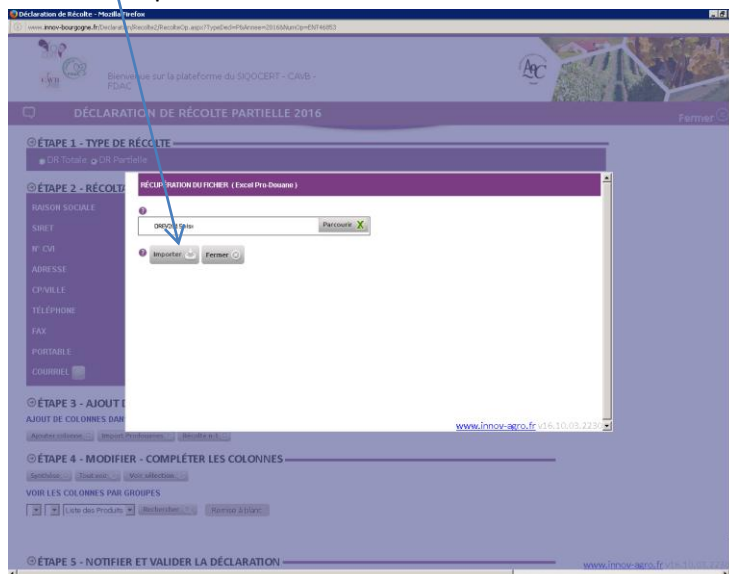
1.1.1.2 Import produanes



Vous cliquez sur le bouton « Parcourir »



Vous sélectionnez le fichier Excel que vous avez exporté depuis produanes, vous double cliquez ou cliquez sur le bouton « Ouvrir », pour que votre fichier apparaisse et vous cliquez sur le bouton « importer »



L'import est en cours

Votre DR apparaît

N°	PRODUIT	SURF (HA)	VOL (HL)	N°	PRODUIT	SURF (HA)	VOL (HL)
1	Beaune rouge nouveau ou primeur	40	40	2	Macon blanc primeur	1	40

1.1.1.3 Récolte n-1

En cliquant sur ce bouton, vous importez toutes les colonnes de votre déclaration de récolte de l'année précédente qu'il vous faut modifier colonne par colonne pour mettre à jour les superficies et renseigner les volumes

Quand vous avez réalisé votre DR par l'une des 3 manières vu précédemment, vous allez faire votre DREV. Mais au préalable, il vous faut vérifier que toutes vos colonnes de DR sont en vert sinon vous aurez des problèmes à la génération de votre DREV

Le vert indique que votre colonne a été validée sans problème.

Le bleu indique que vous avez enregistré la colonne mais que vous ne l'avez pas validé.

Il vous faut la valider en cliquant sur le bouton « modifié » qui permet de rouvrir la colonne et de revenir à l'écran COLONNE et de la valider.

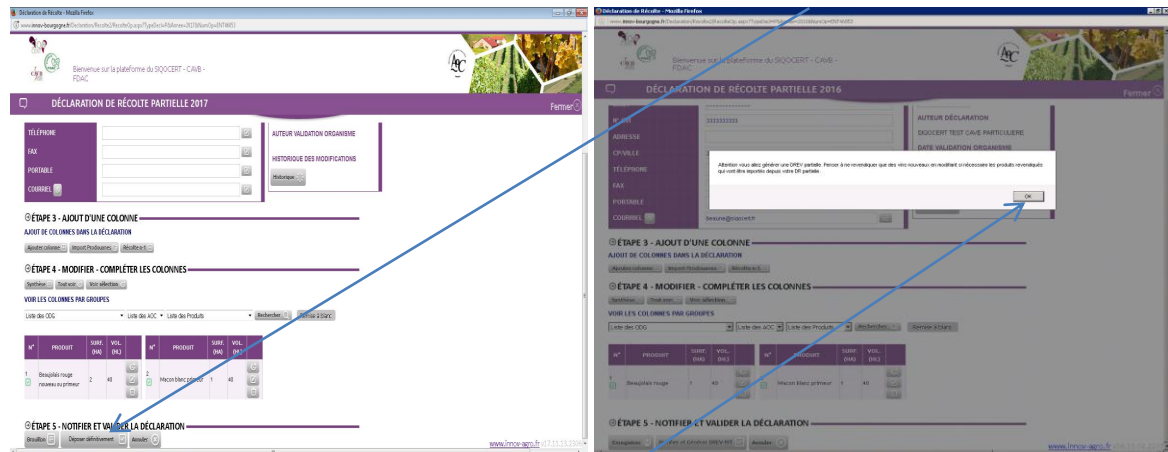
Le rouge indique qu'il y a un problème sur la colonne : dépassement de rendement...

Il vous faut la valider en cliquant sur le bouton « modifié » qui permet de rouvrir la colonne et de revenir à l'écran COLONNE et de la valider.

Ce problème arrive avec les imports de pro-douanes car dans les autres manières de faire votre DR, vous ne pouvez pas valider la colonne si elle n'est pas correcte. Il vous est donc vivement conseillé de modifier votre DR sur pro-douanes également.

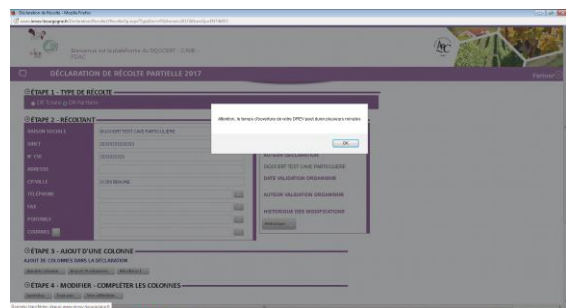
1.1.2 DREV partielle

Pour créer votre DREV, vous cliquez sur le bouton « Notifier et Générer DREV P/T »

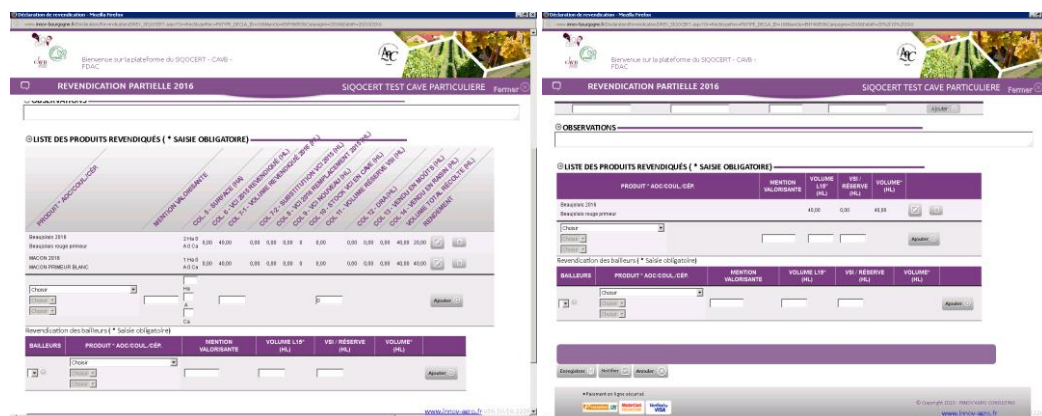


Un message vous rappelle que vous allez générer une DR partielle et que vous ne pouvez donc revendiquer que des nouveaux et qu'en cas de besoin vous devez modifier les appellations importés de votre DR si nécessaire.

Vous cliquer sur le bouton « ok »



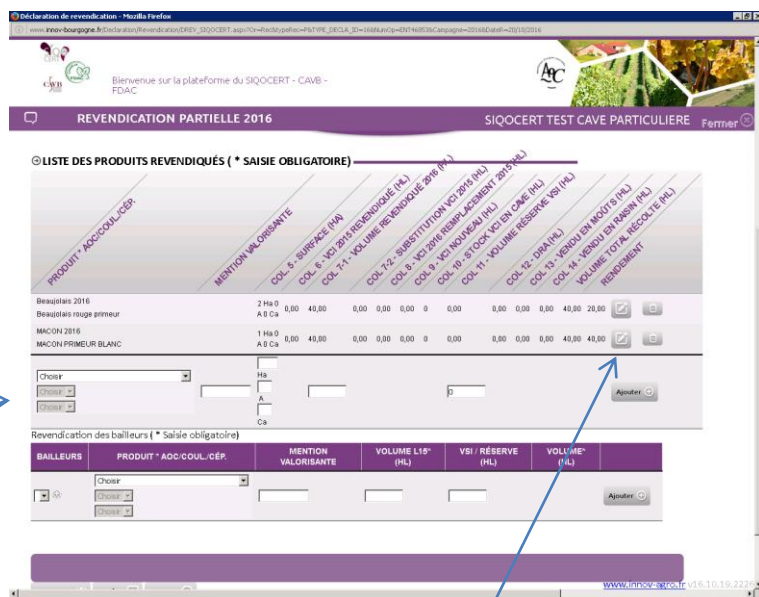
Un message vous indique que l'ouverture de la DREV peut durer quelques minutes. Il faut donc attendre que l'écran suivant apparaisse.



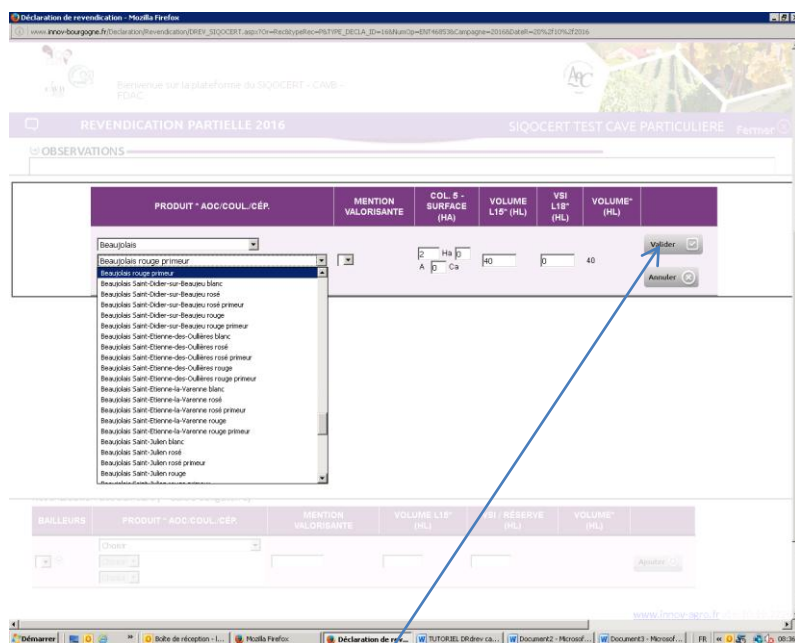
L'écran de revendication sera différent selon que vous ayez dans votre DREV des appellations susceptibles d'avoir du VCI ou non. Ci-dessus les 2 modèles possibles.

Les produits à revendiquer s'importent automatiquement et apparaissent comme sur la DR.

Vous souhaitez modifier un élément. : produit, volume...



Vous allez donc cliquer sur le bouton modifier pour avoir accès à la modification de cette ligne et par exemple sélectionner dans la liste produit, le produit souhaité ou modifier le volume...



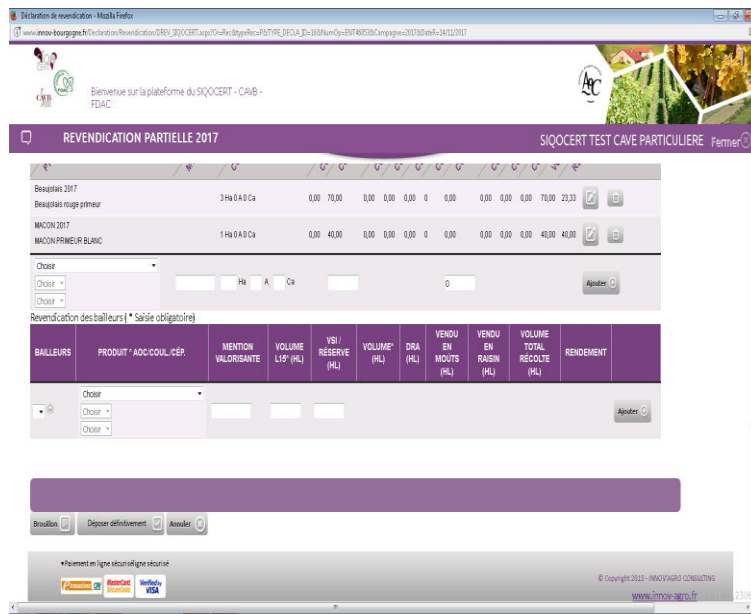
Vous cliquez sur le bouton « valider ».

Votre modification est prise en compte.

Vous pouvez aussi ajouter un produit , sélectionner dans la liste produit, le produit souhaité compléter le volume revendiqué (ligne15 de la DR) et la case VSI puis cliquer sur le bouton « Ajouter ».

Vous ne pouvez ajouter un produit que si le volume est sur la DR.

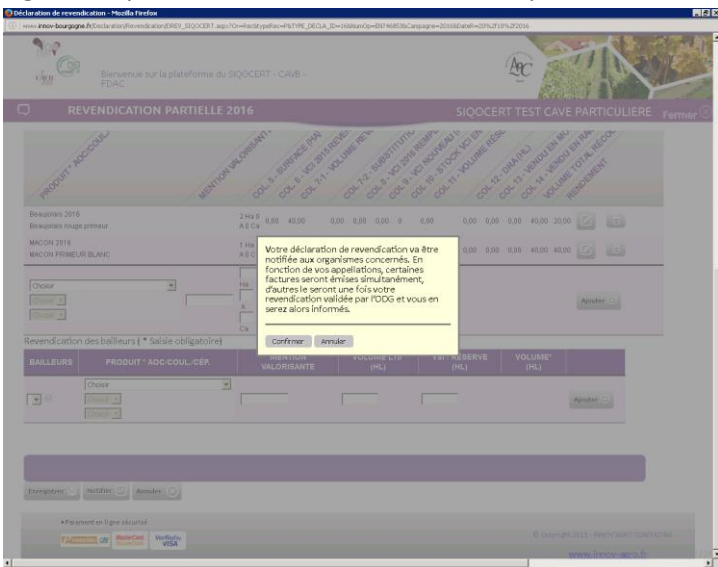
Donc par exemple, si vous avez une mention valorisante et que vous souhaitez n'en revendiquer qu'un volume : vous modifiez le volume de votre ligne avec la mention valorisante et vous ajoutez une ligne sans la mention valorisante et le volume restant.



Ecran DREV

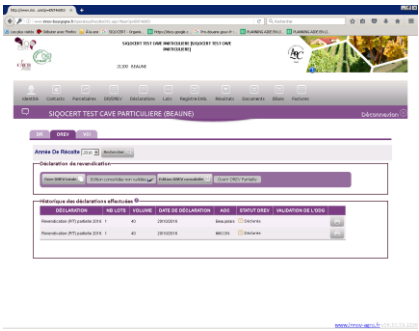
Vous vérifiez et si vous cliquez sur :

- Le bouton « Déposer définitivement », un message (écran ci-dessous) apparait vous signalant que vous allez notifier votre DREV partielle...



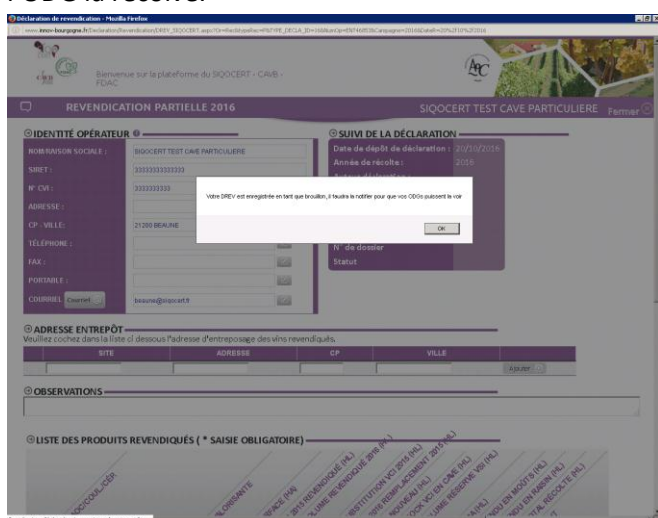
Ecran Déposer

- Si vous cliquez sur « confirmer », votre DREV est envoyée et vous arrivez sur l'écran ci-dessous



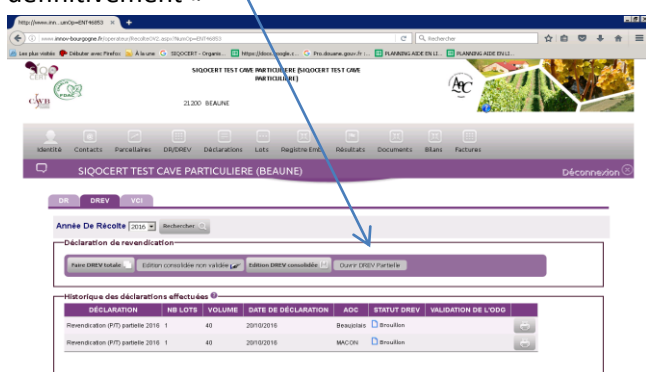
- Si vous cliquez sur le bouton »annuler », vous revenez à l'écran DREV

- Le bouton « brouillon », le message suivant vous rappelle qu'il faudra la notifier pour que l'ODG la receive.



Quand vous cliquez sur le bouton « Ok », vous constaterez dans l'onglet « DREV » qu'elle est en brouillon (écran ci-dessous).

Pour la notifier c'est-à-dire la déposer définitivement, il vous faut cliquer sur le bouton « ouvrir DREV partielle », l'écran DREV apparait et vous cliquez sur le bouton « Déposer définitivement »



Vous vous retrouvez à l'écran Déposer et continuer la procédure

Suite à l'envoi de votre DREV, vous recevrez un mail de confirmation. Mail ci-après :

Objet : Accusé de réception de votre déclaration de Revendication (P/T)

L'organisme destinataire a bien reçu votre déclaration de Revendication (P/T) ce jeudi 20 octobre à 10:04 .

Nous vous remercions d'avoir utilisé notre plateforme de déclaration en ligne
Cordialement

Ne pas répondre à ce mail ou envoyer un mail à siqocert@siqocert.fr

1.1.3 Paiement des factures

Vous allez sur l'onglet « Factures » où vous pouvez payer les factures émises et/ou les visualiser.

Pour payer en ligne, il faut que vous ayez souscrit à ce service auprès de votre propre banque pour y avoir accès.

Vous cliquez sur le bouton « Règlement en ligne » puis sur le bouton « Accéder au paiement »

RASON SOCIALE	PERIOD	LIBRE	N° FACTURE	MONTANT TTC	MONTANT HT	STATUT	ANNEE	DATE EMISSION	MONTANT DE PAYS
SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE (BEAUNE)	2016	16_B_537	26,00	6,00	20,00	Emission	2016	20/10/2016	26,00
SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE (BEAUNE)	2016	16_REC_399	12,00	2,40	14,40	Emission	2016	20/10/2016	12,00

Vous rentrez les informations demandées comme pour tout paiement sur internet.

Crédit Agricole - Visa SecureCode

Crédit Agricole

Et vous refaites la démarche pour chaque facture émise.

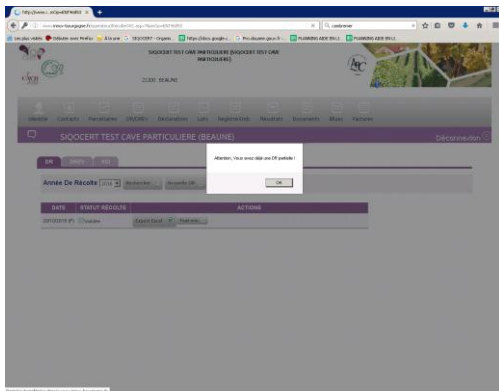
Le paiement en ligne n'est pas obligatoire. Vous pouvez si vous préférez vous acquitter de vos factures en réglant par virement, chèque ou espèces.

Vous avez alors fini la procédure DR DREV partielle.

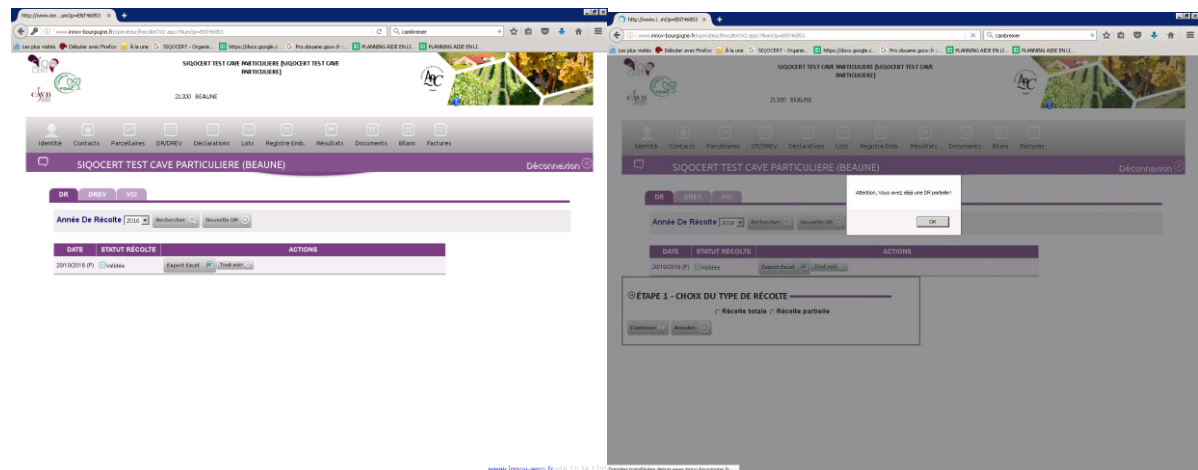
1.2 DR DREV totales

1.2.1 DR totale

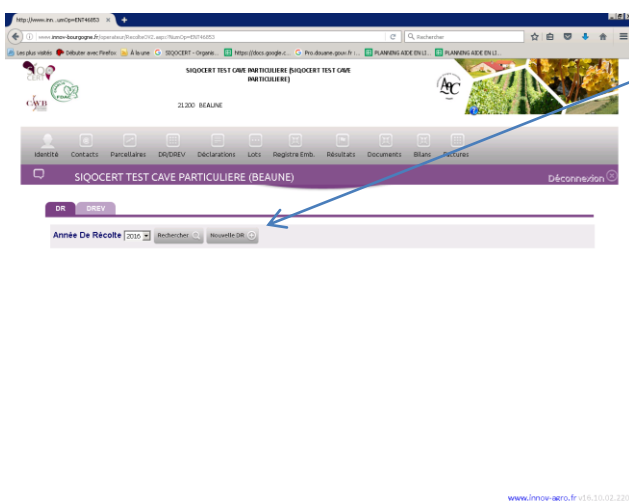
- Si vous avez une DR partielle, il vous le signale, vous cliquez sur le bouton « ok »



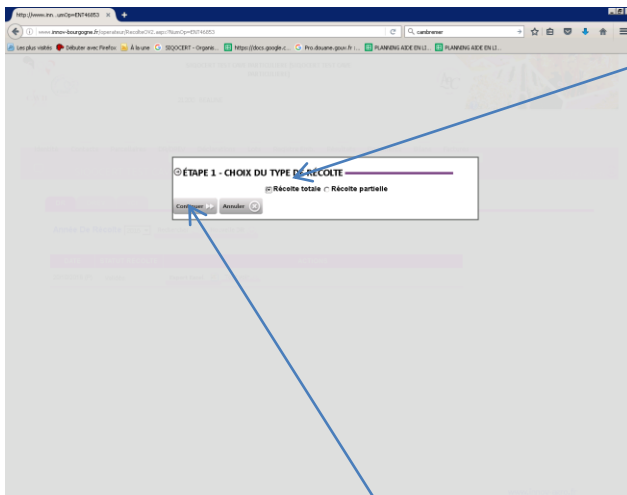
L'écran suivant apparaît, vous cliquez sur le bouton « nouvelle DR », il vous reconferme que vous avez une DR partielle. Vous cliquez de nouveau sur le bouton « ok »



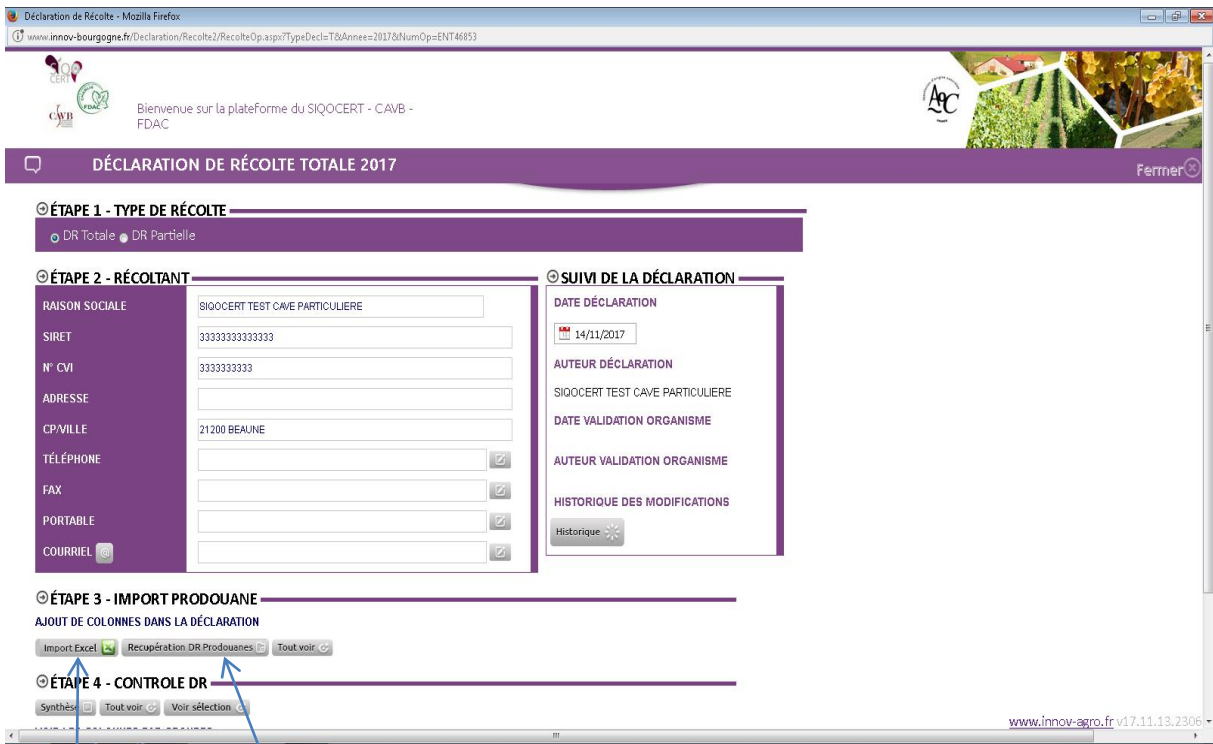
- Si vous n'avez pas de DR partielle, vous cliquez sur le bouton « nouvelle DR »



Dans l'un ou l'autre des cas, vous arrivez sur l'écran suivant, vous choisissez Récolte totale



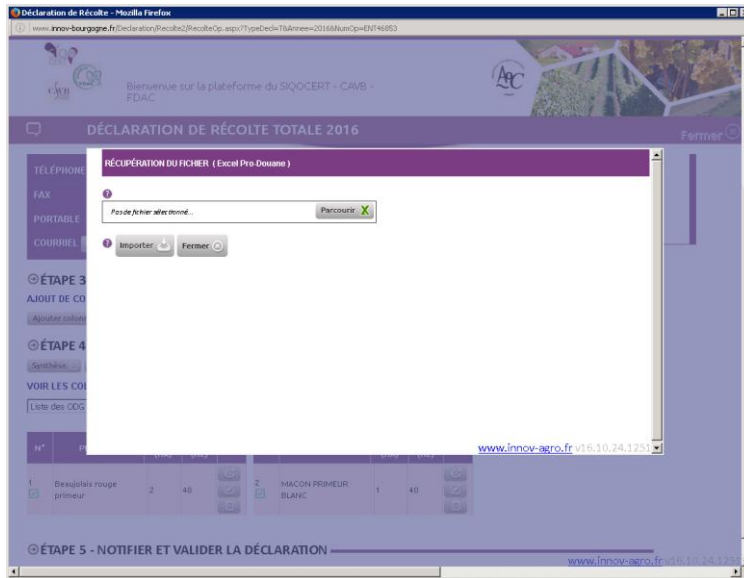
Et vous cliquez sur le bouton « continuer », l'écran ci-après apparaît.



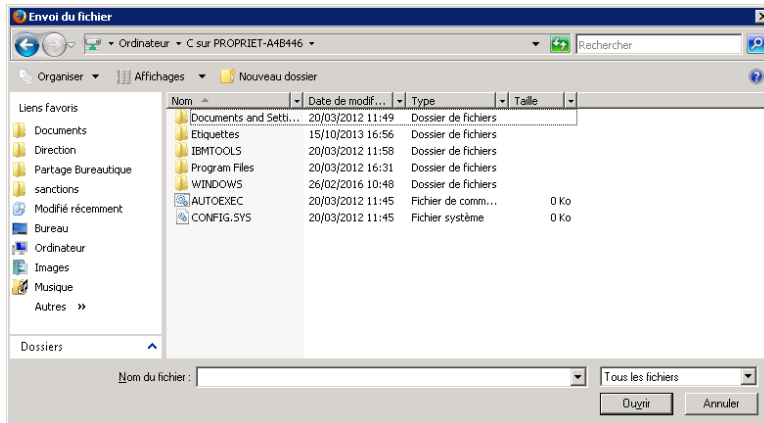
Vous pouvez alors importer votre DR que vous avez saisi sur produouane de 2 méthodes :
« Import excel » ou « Récupération DR produouane »



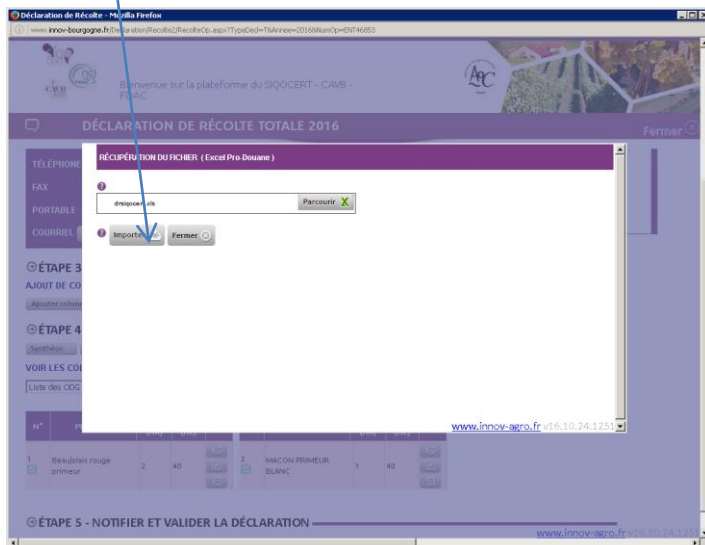
Si vous cliquez sur le bouton « import excel »



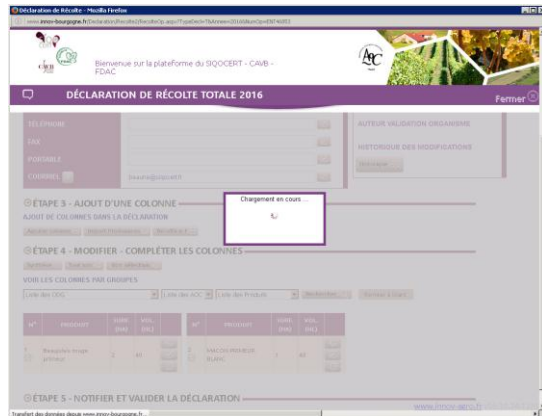
Vous cliquez sur le bouton « Parcourir »



Vous sélectionnez le fichier Excel que vous avez exporté depuis produanes, vous double cliquez ou cliquez sur le bouton « Ouvrir », pour que votre fichier apparaisse et vous cliquez sur le bouton « importer »



L'import est en cours



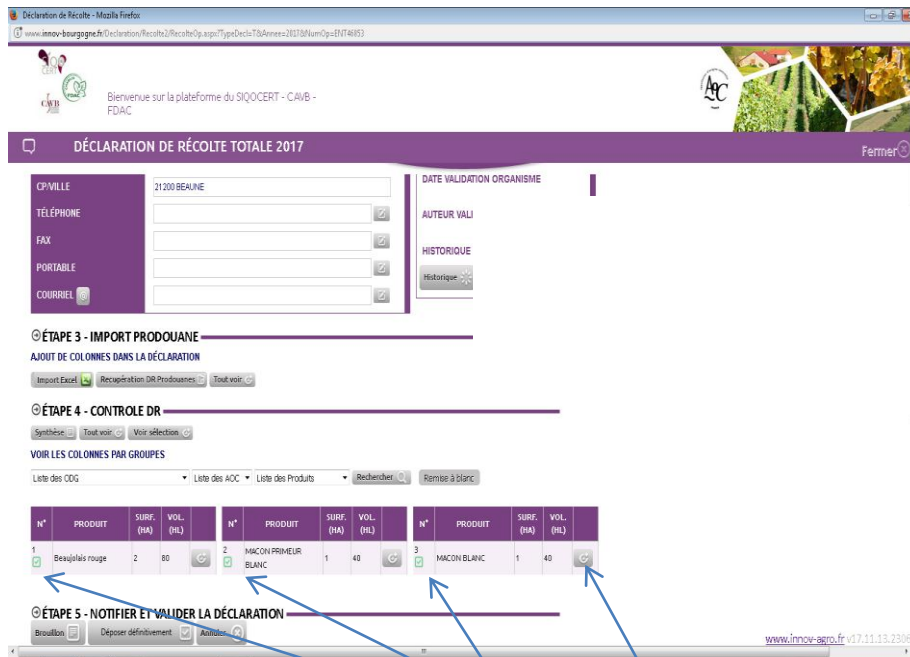
Votre DR apparaît



Si vous cliquez sur le bouton « Récupération DR produouane », votre DR apparaît

Attention ce bouton n'est utilisable que si vous avez fait votre DR sur produouane la veille avant 23 heures.

Suite à l'une des 2 méthodes, votre DR apparaît



Vous avez réalisé votre DR, vous allez faire votre DREV. Mais au préalable, il vous faut vérifier que toutes vos colonnes de DR sont en vert sinon vous ne pourrez pas créer votre DREV

Le vert indique que votre colonne a été validée sans problème.

Le rouge indique qu'il y a un problème sur la colonne : dépassement de rendement...

Vous pouvez visualiser la colonne en cliquant sur le bouton « de visualisation »

Il vous faut donc modifier votre DR sur pro-douanes et refaire l'import.

1.2.2 DREV totale

Pour créer votre DREV, vous cliquez sur le bouton «Déposer définitivement »

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DU SIQOCERT - CAVB - FDAC

DÉCLARATION DE RÉCOLTE TOTALE 2017

CPVILLE: 21200 BEAUNE

DATE VALIDATION ORGANISME

AUTEUR VALIDATION ORGANISME

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Historique

ÉTAPE 3 - IMPORT PRODUQUANE

AJOUT DE COLONNES DANS LA DÉCLARATION

Import Exact Recupération DR Prodoxanes Tout voir

ÉTAPE 4 - CONTROLE DR

Synthèse Tout voir Voir sélection

VOIR LES COLONNES PAR GROUPES

Liste des COG Liste des AOC Liste des Produits Rechercher Remise à blanc

N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)	N°	PRODUIT	SURF. (HA)	VOL. (HL)	N°
1	Beaujolais rouge	2	80	2	MACON PRIMEUR BLANC	1	40	3

ÉTAPE 5 - NOTIFIER ET VALIDER LA DÉCLARATION

Brouillon Déposer définitivement Annuler

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DU SIQOCERT - CAVB - FDAC

REVENDEICATION TOTALE 2016 SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE

Observations

LISTE DES PRODUITS REVENDEIQUES (* SAISE OBLIGATOIRE)

PRODUIT	ACC-COUL-CEP	MENTION VALORISANTE	VOLUME LITR (HL)	VRI RESERVE (HL)	VOLUME (HL)	COL 12 (HL)	SOL 10 (HL)	SOL 14 (HL)	VENDU EN MOUTS (HL)	VOLUME TOTAL RECOLTE (HL)	RENDEMENT
Beaujolais rouge			30,00	0,00	30,00	1,00	0,00	0,00	40,00	30,00	

Revendication des baillieux (* Saisie obligatoire)

BAILLEURS	PRODUIT	ACC-COUL-CEP	MENTION VALORISANTE	VOLUME LITR (HL)	VRI RESERVE (HL)	VOLUME (HL)	COL 12 (HL)	SOL 10 (HL)	SOL 14 (HL)	VENDU EN MOUTS (HL)	VOLUME TOTAL RECOLTE (HL)	RENDEMENT
-----------	---------	--------------	---------------------	------------------	------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------------	-----------

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME DU SIQOCERT - CAVB - FDAC

REVENDEICATION TOTALE 2016 SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE

Observations

LISTE DES PRODUITS REVENDEIQUES (* SAISE OBLIGATOIRE)

PRODUIT	ACC-COUL-CEP	MENTION VALORISANTE	VOLUME LITR (HL)	VRI RESERVE (HL)	VOLUME (HL)	COL 12 (HL)	SOL 10 (HL)	SOL 14 (HL)	VENDU EN MOUTS (HL)	VOLUME TOTAL RECOLTE (HL)	RENDEMENT
Beaujolais rouge			30,00	0,00	30,00	1,00	0,00	0,00	40,00	30,00	

Revendication des baillieux (* Saisie obligatoire)

BAILLEURS	PRODUIT	ACC-COUL-CEP	MENTION VALORISANTE	VOLUME LITR (HL)	VRI RESERVE (HL)	VOLUME (HL)	COL 12 (HL)	SOL 10 (HL)	SOL 14 (HL)	VENDU EN MOUTS (HL)	VOLUME TOTAL RECOLTE (HL)	RENDEMENT
-----------	---------	--------------	---------------------	------------------	------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------------	-----------

L'écran de revendication sera différent selon que vous ayez dans votre DREV des appellations susceptibles d'avoir du VCI ou non. Ci-dessus les 2 modèles possibles.

Les produits à revendiquer s'importent automatiquement et apparaissent comme sur la DR. Vous souhaitez modifier un élément. : produit, volume....

Vous allez donc cliquer sur le bouton modifier pour avoir accès à la modification de cette ligne et par exemple sélectionner dans la liste produit, le produit souhaité ou modifier le volume...

Comment apparaissent vos vins nouveaux car attention, vous ne devez pas les revendiquer en double ?

Si vous n'avez pas fait la distinction sur votre DR entre les gardes et les nouveaux :

- Vous n'avez pas fait de DREV partielle, il vous faut donc distinguer les gardes et les nouveaux sur votre DREV totale
- Vous avez fait une DREV partielle, les nouveaux sont sur votre DREV partielle, il vous faut donc modifier le volume de vos vins de garde en soustrayant les volumes de vins nouveaux.

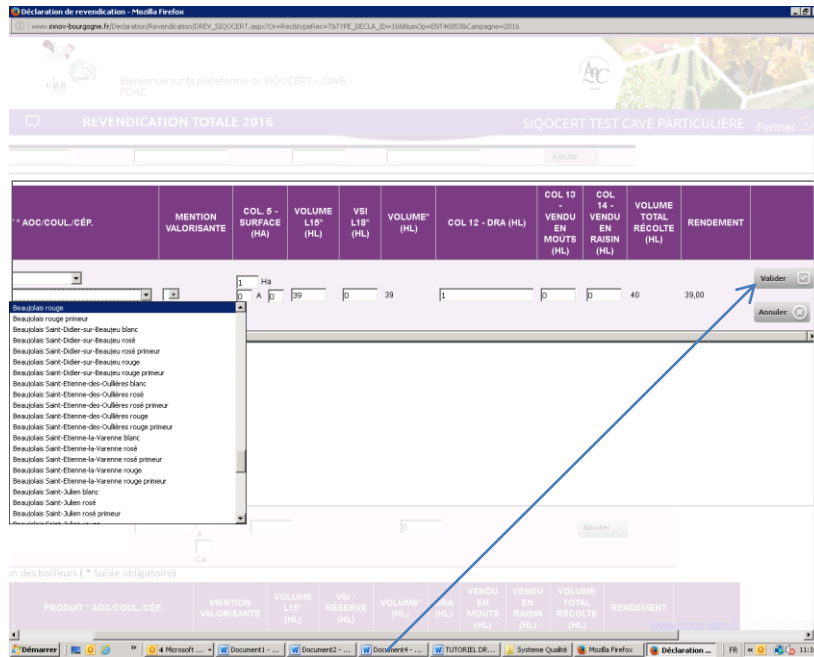
Si vous avez fait la distinction sur votre DR entre les gardes et les nouveaux :

- Vous n'avez pas fait de DREV partielle, la distinction entre les gardes et les nouveaux sera faite automatiquement sur votre DREV totale
- Vous avez fait une DREV partielle, les nouveaux sont sur votre DREV partielle, ils ne seront pas intégrés dans votre DREV totale.

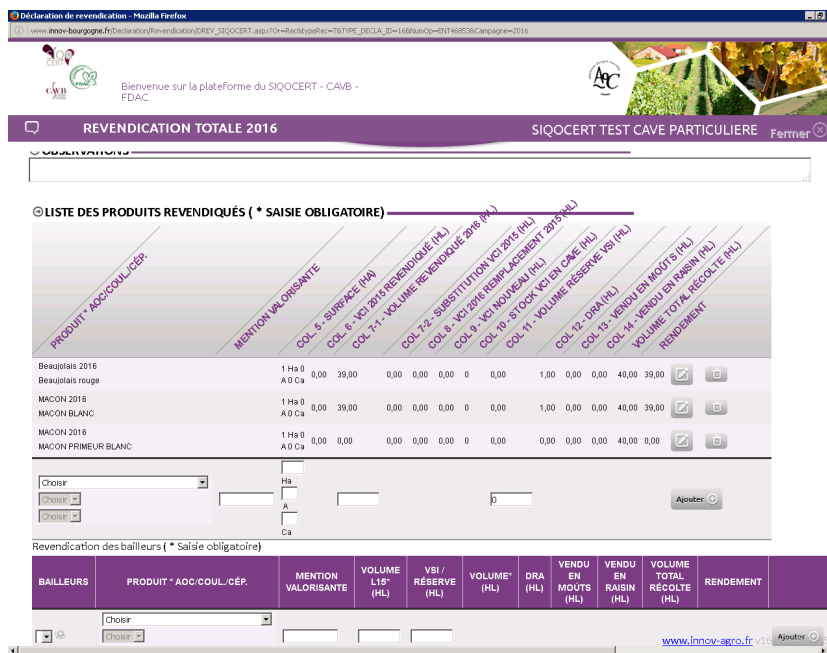
Vous pouvez aussi ajouter un produit, sélectionner dans la liste produit, le produit souhaité compléter le volume et la case VSI puis cliquer sur le bouton « Ajouter ».

Vous ne pouvez ajouter un produit que si le volume est sur la DR.

Donc par exemple, si vous avez une mention valorisante et que vous souhaitez n'en revendiquer qu'un volume : vous modifiez le volume de votre ligne avec la mention valorisante et vous ajoutez une ligne sans la mention valorisante et le volume restant.



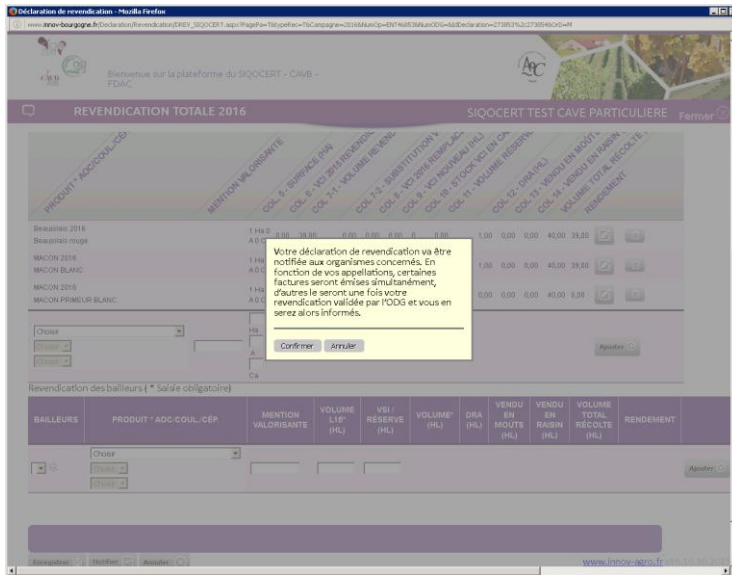
Vous cliquez sur le bouton « valider ».
 Votre modification est prise en compte.



Ecran DREV

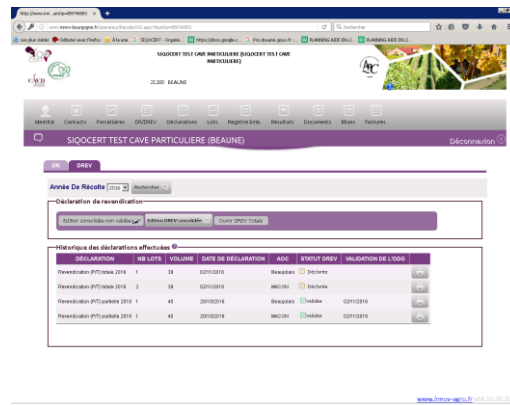
Vous vérifiez et si vous cliquez sur :

- Le bouton « Déposer définitivement », un message (écran ci-dessous) apparaît vous signalant que vous allez notifier votre DREV ...



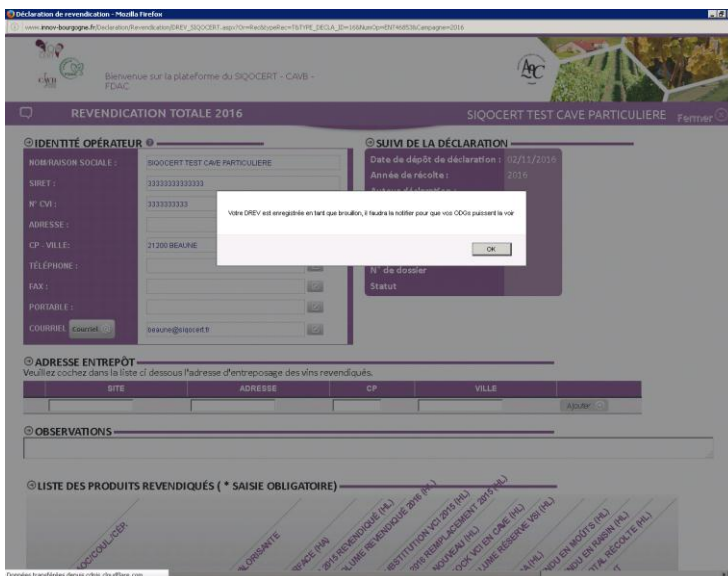
Ecran Déposer

- Si vous cliquez sur « confirmer », votre DREV est envoyée et vous arrivez sur l'écran ci-dessous



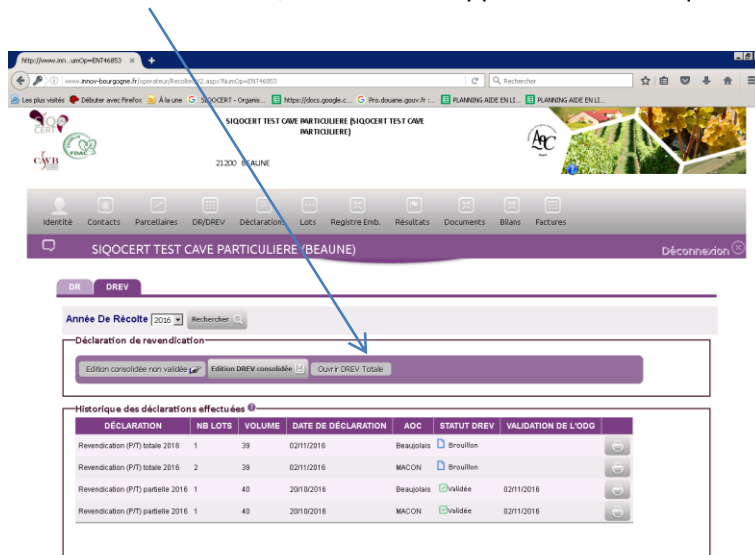
- Si vous cliquez sur le bouton « annuler », vous revenez à l'écran DREV

- Le bouton « brouillon », le message suivant vous rappelle qu'il faudra la notifier pour que l'ODG la reçoive.



Quand vous cliquerez sur le bouton « Ok », vous constaterez dans l'onglet « DREV » qu'elle est en brouillon (écran ci-dessous).

Pour la notifier c'est-à-dire la déposer définitivement, il vous faut cliquer sur le bouton « ouvrir DREV totale », l'écran DREV apparait et vous cliquez sur le bouton « notifier »



www.innov-agro.fr v16.10.30.2025

Vous vous retrouvez à l'écran NOTIFIER et continuer la procédure

Suite à l'envoi de votre DREV, vous recevrez un mail de confirmation. Mail ci-après :

Objet : Accusé de réception de votre déclaration de Revendication (P/T)

L'organisme destinataire a bien reçu votre déclaration de Revendication (P/T) ce jeudi 20 octobre à 10:04 .

Nous vous remercions d'avoir utilisé notre plateforme de déclaration en ligne
Cordialement

Ne pas répondre à ce mail ou envoyer un mail à siquocert@siquocert.fr

1.2.3 Paiement des factures

Vous allez sur l'onglet « Factures » où vous pouvez payer les factures émises et/ou les visualiser.

Pour payer en ligne, il faut que vous ayez souscrit à ce service auprès de votre propre banque pour y avoir accès.

Vous cliquez sur le bouton « Règlement en ligne » puis sur le bouton « Accéder au paiement »

The screenshot shows two browser windows. The left window displays the 'Factures' section of the INNOV-Bourgogne website. It includes a navigation menu, a search bar, and a table of invoices. The table has columns for 'RASON SOCIALE', 'PRENOM', 'N° FACTURE', 'MONTANT TTC', 'MONTANT HT', 'STATUT', 'ANNÉE', 'DATE FACTURE', and 'MONTANT DÉFICIT'. Two invoices are listed, both for 'SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE (BEAUNE)'. The first invoice has a total amount of 26,00 € TTC. The second invoice has a total amount of 26,00 € TTC. A blue arrow points from the 'Règlement en ligne' button in the table to the right window.

The right window shows a payment confirmation page titled 'Vous êtes sur le point d'effectuer un règlement en ligne d'un montant de : 26,00 €'. It includes a recapitulatif with the following information:

- Date Facture : 20/10/2016
- N° Facture : 16_B_537
- Raison Sociale : SIQOCERT TEST CAVE PARTICULIERE
- Emetteur : ODS BEAUJOLAIS ET BEAUJOLAIS VILLAGES
- Montant total de la facture : 26,00€
- Montant total des avoirs : 0,00€
- Montant à payer : 26,00€

At the bottom of the right window, there are logos for MasterCard SecureCode and Verified by VISA, and a button labeled 'Accéder au paiement'.

Vous rentrez les informations demandées comme pour tout paiement sur internet.

The screenshot shows the 'E-transactions' payment page from Crédit Agricole. The page title is 'E-transactions, la solution de paiement sur internet du Crédit Agricole'. The main content is a payment form for a 26,00 € EUR payment to ODS BBA. The form includes fields for 'Numéro de carte', 'Date de fin de validité (MM/AA)', and 'Cryptogramme étalé'. Below the form are buttons for 'ANNULLER' and 'VALIDER'. The page also features logos for Verified by VISA and MasterCard SecureCode, and the Crédit Agricole logo. At the bottom, there is a small disclaimer in French: 'Montant indiqué de votre achat en devises. Dernière mise à jour: 04/04/2016. Si votre banque adhère au programme de sécurisation des paiements Verified by Visa ou SecureCode Mastercard après avoir cliqué sur « VALIDER », vous venez alors un nouvel écran s'afficher, portant à vous authentifier avec un code différent de votre « code confidentiel carte ».

Et vous refaites la démarche pour chaque facture émise.

Le paiement en ligne n'est pas obligatoire. Vous pouvez si vous préférez vous acquitter de vos factures en réglant par virement, chèque ou espèces.

Vous avez alors fini la procédure DR DREV totale.